

Langue

Compétences visées

Améliorer ou approfondir sa connaissance d'une langue vivante ou d'un espace locuteur, en vue des épreuves écrites ou orales d'un concours.

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Les langues autorisées étant variables et variées selon les concours, les étudiants doivent valider un EC de leur choix pris dans l'offre de Nanterre et ouvert à leur niveau. Dans certains concours, une deuxième langue est exigée, vivante ou ancienne (grec ou latin), l'étudiant peut la travailler sous forme de bonus au diplôme.

Les étudiants prennent l'attache de l'enseignant en charge de l'EC qu'ils souhaitent suivre, puis du CRL ou du département de l'UFR Philia concerné, en liaison avec le secrétariat du Département d'histoire de l'art et d'archéologie (master).

Objectifs

Améliorer sa pratique de l'écrit et de l'oral d'une langue étrangère ainsi que sa connaissance d'un des pays locuteurs ou d'une aire culturelle à travers l'usage de la langue.

Évaluation

Conditions fixées pour l'EC

Pré-requis nécessaires

Vérifier le niveau de certification exigé